

Le projet de Déclaration a bien avancé en 1999. Les délégations gouvernementales et les représentants autochtones se sont félicités des réalisations de l'année, notamment du véritable dialogue engagé entre les États et les peuples autochtones au moment où la mise en oeuvre des mesures concernant les Autochtones a été examinée à la réunion ouverte de février 2000 du comité spécial de l'OEA sur la gestion des sommets interaméricains.

En avril 2000, avec l'aide du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Assemblée des Premières nations a entrepris une étude et une analyse officielles du mandat, de la structure et du rôle de l'Instituto Indígena Inter-Americano (III), un organisme spécialisé de l'OEA, en vue de fournir une contribution autochtone au projet de réforme et de renouvellement de cet organisme. L'étude comprenait des consultations avec des représentants autochtones du Canada, des États Unis, du Mexique et du Guatemala, des gouvernements de ces pays, de l'OEA et de l'Instituto Indígena Inter-Americano (III). Le rapport d'étude contient des recommandations précises à examiner dans le cadre du processus de renouvellement qui fait partie à présent du mandat confié par la 30^e Assemblée générale de l'OEA.

FAIM ET MALNUTRITION

Pour soulager les populations qui souffrent de la faim et de la malnutrition, le Canada a organisé divers projets dans le pays et à l'étranger pour remplir les mandats approuvés par les dirigeants au Sommet des Amériques de 1998.

Accorder la plus haute priorité à la réduction de la malnutrition des enfants, en concentrant les efforts sur les programmes de santé, de nutrition et d'éducation relatifs à la nutrition des enfants, et des moins de trois ans en particulier, ces années étant les plus vulnérables. Dans cette optique, les États mettront l'accent sur une nutrition adéquate et sur les moyens de remédier à des carences spécifiques, spécialement grâce à des suppléments vitaminiques et minéraux combinés à un plus grand usage de la vaccination et de l'immunisation, ainsi qu'à la surveillance de l'enfant durant sa croissance.

Santé Canada

Au Canada, le gouvernement fédéral appuie divers programmes axés sur la fourniture d'aliments et de soins de santé aux enfants.

Par exemple, le Programme d'aide préscolaire aux enfants autochtones est un programme d'intervention précoce et de préparation à l'entrée à l'école que l'on a élargi en 1998. En effet, ce programme était offert aux collectivités importantes des zones urbaines et du Nord, mais il est maintenant fourni aux collectivités des Premières Nations vivant dans les réserves. Administré par Santé Canada, il doit servir à favoriser le développement spirituel, psychologique, intellectuel et physique de l'enfant, et susciter parmi les enfants et les familles autochtones le désir d'acquérir du savoir de façon continue. Le programme aide les parents et les tuteurs des enfants autochtones, en tant que principaux éducateurs et responsables du bien-être des enfants, et fait en sorte qu'ils jouent un rôle dans la planification, le développement, les activités et l'évaluation du programme. Plus de 300 projets Bon départ, recevant environ 47 millions de dollars et servant